

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 septembre 2020

## PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 332

présenté par

Mme Ressiguiier, Mme Taurine, M. Ruffin, Mme Rubin, M. Ratenon, M. Quatennens, M. Prud'homme, Mme Panot, Mme Obono, M. Mélenchon, M. Larive, M. Lachaud, Mme Fiat, M. Corbière, M. Coquerel, M. Bernalicis et Mme Autain

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 15, insérer l'alinéa suivant :

« Nos modes de production, de consommation et d'échange détruisent les seules conditions favorables à l'existence humaine. L'urgence écologique et climatique rendent indispensable la bifurcation écologique. Celle-ci doit être planifiée. A ce titre, la loi de programmation pluriannuelle de la recherche doit intégrer un volet d'investissements publics massifs dans la recherche au service de solutions durables et socialement acceptables dans tous les domaines, à commencer par les principaux émetteurs de gaz à effet de serre. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous demandons qu'enfin les moyens nécessaires soient dégagés pour permettre la bifurcation écologique. Celle-ci nécessite un investissement massif dans la recherche dans les domaines de l'énergie, de la mobilité, de la construction et de l'agriculture.

L'énergie : l'énergie est au cœur du fonctionnement de notre société. Pétrole, gaz, charbon... La prédominance des énergies fossiles est à l'origine d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre. Les scientifiques estiment qu'il faudrait en laisser près de 80 % dans le sol pour limiter le réchauffement planétaire en deçà de 2 °C. La France est largement dépendante de l'importation d'énergies fossiles et d'uranium pour la production d'électricité d'origine nucléaire. Le réchauffement climatique révèle que cette énergie, souvent vantée comme une énergie « décarbonée », en plus d'être dangereuse et de ne garantir aucune souveraineté de production, n'est absolument pas résiliente. Les centrales sont très exposées à la hausse des températures, à la sécheresse, aux

inondations, etc. Énergies fossiles comme nucléaire sont des énergies du passé.

Les énergies renouvelables sont le seul choix responsable pour l'avenir. Mais la France est en retard : pour 2020, elle avait un objectif de 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale alors que cette part n'atteignait que 17 %. Ainsi, il convient de se fixer un objectif de 100 % d'énergies renouvelables en 2050 et investir dans la recherche d'énergies émergentes tel que l'hydrogène vert.

La mobilité : les transports de marchandises ou de passagers sont le premier secteur responsable d'émissions de gaz à effet de serre en France. Ils génèrent 39 % des émissions de CO<sub>2</sub>. Parmi ces émissions, 80 % viennent de la route, 15 % du secteur aérien et 2 % du ferroviaire. Il faut investir davantage dans la recherche et développement de technologies de ruptures pour l'automobile et l'aéronautique. Ainsi, l'usage de l'hydrogène vert dans les transports, routier et aérien, est une piste prometteuse pour la prochaine génération de transports propres. Pour que la France soit à la pointe, il faut augmenter les investissements publics.

La construction : en France, le bâtiment représente plus de 40 % des consommations d'énergie. Près du tiers des consommations dans ce secteur est absorbé par le seul chauffage des logements construits avant 1975. Il est nécessaire de rénover les « passoires thermiques » mais on ne peut oublier les nouvelles constructions. Par exemple, on estime que l'évolution des techniques de construction permettra de diminuer de 20 % les émissions de gaz à effet de serre françaises en 10 ans.

L'agriculture : notre modèle agricole est dévastateur sur le plan écologique et social. Les conséquences des pesticides, de la déforestation importée et des émissions de gaz à effet de serre liées au transport et à la surconsommation de protéines animales sont documentées. Il en va de même pour les conséquences de l'élevage intensif sur le développement des pandémies. La France doit investir dans la recherche de techniques agricoles écologiques.